

# POUR UNE SÉCURITÉ SOCIALE DU LOGEMENT À GRENOBLE !

## A Grenoble comme ailleurs, un toit c'est un droit !

### « Ici c'est Grenoble »... on détruit du logement social pour agrandir l'autoroute

Au 20, rue Albert Thomas du quartier Mistral, la démolition pour permettre l'extension de l'A480 des derniers bâtiments de la Cité-jardin Paul Mistral décidée par la majorité d'Eric Piolle, la droite, le PS et ses alliés et le FN vient de s'achever. Cette démolition est emblématique du **triple renoncement** qui caractérise le mandat de la municipalité Piolle :

- **un renoncement écologique** : la majorité ne s'est jamais vraiment opposé à l'extension de l'A480
- **un renoncement social** : elle a accepté sans broncher la destruction d'environ 60 logements sociaux
- **un renoncement démocratique** : cette démolition s'est faite contre l'avis de ses habitants

### « Ici c'est Grenoble »... 3 000 personnes sont à la rue

D'après la fondation Abbé Pierre, en France en 2019, il y a près de 4 millions de personnes mal logées dont plus de 896 000 sans-abris. Le nombre de SDF a augmenté de 50% en 10 ans. Actuellement le budget logement écrase lourdement les plus pauvres. En 1973, les ménages consacraient entre 10 et 12% au logement. Aujourd'hui on est entre 40 et 50 %... C'est devenu insupportable ! Les expulsions locatives sans relogement ont fait un bond spectaculaire de 24% selon le dernier rapport annuel.

A Grenoble, la question du droit au logement est une question centrale depuis des années. Cet hiver, environ 3000 sans-logis ont été recensés par les associations sur l'ensemble de la Métropole grenobloise (plus de 2000 à Grenoble dont un quart de mineurs). C'est une honte !

### « Ici c'est Grenoble »... on expulse même dans le social

Tout le monde sait que quand on est dans la rue, on meurt à petit feu. C'est une condamnation avec torture. L'âge moyen de décès pour un ou une sans-logis est de 48 ans. La moitié des jugements d'expulsions sont rendus dans des logements sociaux, là où précisément sont logés les familles les plus modestes. A Grenoble, les bailleurs HLM (ACTIS, GRENOBLE HABITAT, OPAC, etc..) mettent à la rue des personnes vulnérables et fragiles, des personnes âgées, des femmes seules avec enfants, des handicapé(es)... sans état d'âme. Les gens sont expulsés puis laissés sur le trottoir. Les structures d'hébergement sont saturées parce qu'il y a des plus en plus de demandes et le 115 ne répond plus... Mais les personnes qui restent sans-abri et sans aucune proposition sont en situation d'errance sociale qui les fragilise et les expose à de nombreux dangers pour leur santé et leur vie. Certaines en meurent.

### « Ici c'est Grenoble »... 11 200 logements sont vacants

A Grenoble en 2016, le nombre de logements vacants était de 11,47% (11 192 logements.chiffres INSEE) alors qu'il était de 6,67 % en 2006. Entre 2006 et 2015, le nombre de logements vacants a augmenté à Grenoble de 82%, alors que le nombre de logements a augmenté de seulement 13 % et la population de 4 %. En 6 ans de pouvoir, la Municipalité en place malgré ses beaux discours n'a jamais exploré ce « gisement » de logements.

### « Ici c'est Grenoble »... on détruit près de 500 logements sociaux (677 sur la Métro)

La convention signée avec la mal-nommée Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU) en mai 2019 prévoit la démolition d'ici 2021 de 677 logements sur 2 communes de la Métropole (192 à Echirolles, et 485 à Grenoble). Cette convention prévoit la reconstruction de **seulement 522 logements** et ce dans 8 ans ! Non contente de mettre en place un désastre écologique en détruisant des logements (le secteur du bâtiment est un est des très gros pourvoyeurs de gaz à effet de serre), la Ville de Grenoble en acceptant les diktats de l'ANRU crée une pénurie de toutes pièces qui ne sera jamais résorbée !

### Parce que nous ne pouvons pas faire société quand certains d'entre nous sont à la rue,

parce que les solutions proposées par l'Etat et le Département sont plus qu'insuffisantes et inadaptées, si nous sommes au pouvoir, à la Ville comme à la Métro, nous prendrons les mesures d'urgence qui s'imposent et **mettrons en place une Sécurité Sociale du Logement** avec :

- L'arrêt des expulsions dans le logement social
- L'arrêt des démolitions et des ventes des logements sociaux
- La réquisition des logements et bâtiments inoccupés (application de l'ordonnance de 1945)
- La construction préférentielle de logements très sociaux (PLAI loué à environ 5e./m2)

Et nous nous battons activement et par tous les moyens (juridiques,...etc), aux côtés des associations de logement pour empêcher les expulsions dans le secteur privé.

Grenoble le 8 février 2020,

## LA COMMUNE EST À NOUS !

contact@la-commune-est-nous.fr - www.la-commune-est-a-nous.fr

FaceBook : La Commune est à Nous - Grenoble - Twitter : CommuneEstANous

mobile : 06.52.00.01.16 / 06.49.38.04.29